



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 12 juillet 2021

### **L'AGRICULTURE URBAINE S'ENRACINE DANS LES VILLES : 25 NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS GRÂCE AU PLAN FRANCE RELANCE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Le développement de l'agriculture urbaine est une opportunité pour renforcer l'accès à des produits frais et locaux tout en apportant une véritable dimension fédératrice et pédagogique pour les habitants d'un quartier. Les jardins partagés sont aussi des espaces de proximité, d'échange, et de convivialité.

Le plan France Relance soutient l'émergence et la structuration de jardins partagés, mais aussi le financement de matériels (outils de jardinage, équipements, plants...), et les prestations de formation, d'animation et d'études. L'objectif est d'aider à la réalisation de lieux de vie ouverts à la participation des riverains, le plus souvent en lien avec des relais du quartier (écoles, maisons de retraite, centres sociaux, commerces de proximité, etc.), notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

302 premiers lauréats de la mesure « Jardins partagés » du plan France Relance ont été sélectionnés, dont 25 en Auvergne-Rhône-Alpes, venant soutenir durablement le développement de l'agriculture urbaine. Dotée de 17 millions d'euros, elle accompagne des collectivités, des associations et des bailleurs sociaux dans la réalisation de leur projet.

*« L'agriculture urbaine est essentielle dans le paysage de nos villes. Elle permet à la fois de renforcer l'accès à des produits frais et locaux tout portant de véritables dynamiques sociales et pédagogiques pour tout un quartier. Avec le plan France Relance, nous soutenons donc son émergence et son développement sur tout le territoire. »* a déclaré Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

## Quelques exemples parmi les premiers lauréats en Auvergne-Rhône-Alpes :

La commune de Montélimar (Drôme) va bénéficier d'un soutien de 57 540 € pour créer un jardin familial au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville. Parcelles privatives et jardin collectif cultivés en agriculture biologique, et espace de convivialité offriront un lieu privilégié d'apprentissage et de loisir aux habitants du quartier.

La commune de Viry (Haute-Savoie), à la frontière avec la Suisse, connaît une forte croissance démographique. Le besoin de créer des liens sociaux durables entre des habitants venant de différents horizons va se concrétiser par la création d'un jardin partagé, porté par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), dans un espace également dédié à un verger communal. Ce lieu situé au centre de la commune deviendra un lieu de rencontre et d'échanges pour faciliter les temps conviviaux entre voisins, mais aussi pour sensibiliser et former les écoliers. La MJC bénéficiera d'un financement de 15 634 € pour ce projet.

Dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon (Rhône), l'amicale des parents du groupe scolaire Michel Servet souhaite créer un jardin en aménageant la cour de l'école et le toit de l'école maternelle. L'association va bénéficier d'un soutien de 15 800 € pour mettre en œuvre ce projet de jardin pédagogique permettant aux 400 enfants et leurs familles de produire des plantes aromatiques, des légumes et des fruits de saison de qualité, dans le respect de la terre et de la biodiversité. Cette réalisation bénéficiera également aux habitants du quartier ainsi qu'aux structures sociales voisines.

Pour bénéficier de cette mesure, les porteurs de projet peuvent déposer leur dossier jusqu'au 30 juillet 2021. Toutes les informations utiles sont disponibles sur [ce lien](#).

**Cabinet du préfet de la région  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03  
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69